

**Commission de la recherche du conseil académique**  
**Séance plénière 07 juillet 2020**  
*Compte rendu*

**ORDRE DU JOUR**

1. Avis sur les changements/reconductions de/au sein des directions
  - LPNC
  - IGE
  - LCBM
  - LBFA
  - SyMMES
  - MEM
  - AMIES
  - INNOVACS
  - LJK
2. Propositions de soutien aux manifestations scientifiques – 2ème semestre 2020
3. Convention CEA-UGA
4. Questions diverses

**Membres présents :** BEGUE-SHANKLAND Laurent, BURLACU Radu, DE VRIES Erica, FORVEILLE Thierry, GODIN-RIBUOT Diane, PERRIER Pascal, ROSSI Caroline, SLAMA Serge, VERDIER Christine, WOUTERS Yves, CAVAILLES Pierre, Alan CHAUVIN, DE ROSNY Eve, DEBIZET Gilles, GUILLAUMIN Cyriac, LAVOREL Sabine, MACLEAN Catriona, RAVELET Corinne, RIASSETTO David, SCHWAB Didier, SORBA Julie, BERTHOME Grégory, MEVEL François-Xavier, REY Benoît, SEIGNEURET Natacha, FAGNON Vincent, OLIVRY Auguste, Poncet Christophe, CHANDEZON Frédéric.

**Membres représentés :** DAVOUST Laurent (procuration à VERDIER Christine), REBOUD Jean-Luc (procuration à WOUTERS Yves), HILY-BLANT Pierre (procuration à LAVOREL Sabine), LARROUDÉ Philippe (procuration à DEBIZET Gilles), SADOUX Stéphane (procuration à MACLEAN Catriona), BUCCIO Béatrice (procuration à REY Benoît).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Le quorum est atteint. La séance, ouverte par la Présidente de séance, Caroline Bertonèche, se déroule en visioconférence.

## 1. Avis sur les changements de / au sein des directions

*Cf. diaporama*

- **LPNC**

Julie Sorba : quel est le rôle du conseil scientifique dans votre laboratoire ?

Martial Mermillod : le conseil scientifique se réunit pour discuter une fois par an essentiellement du classement des étudiants dans les écoles doctorales et pour d'autres questions qui émergeraient au sein de l'unité comme l'intégration de personnels CNRS qui souhaitent muter chez nous.

Benoît Rey : je vois qu'il y a un axe sur l'IA assez fort. Est-ce le principal défi à relever en termes environnemental ? Y a-t-il des recherches sur l'impact de la chimie dans le développement cognitif pour mettre à jour les véritables problèmes et les relever pour d'autres UFR.

Martial Mermillod : nous avons actuellement un gros projet au baby lab qui travaille avec des enfants de 3 à 36 mois. Nous avons une collaboration avec l'INSERM sur l'impact de la pollution sur l'enfant. Le travail démarre à la maternité, un prélèvement et des mesures de pollution sont effectuées au niveau du cordon ombilical. Notre équipe intervient pour tester les enfants lorsqu'ils ont entre 12 et 24 mois pour voir s'il y a des corrélations entre certains polluants et la cognition de l'enfant. Les aspects de reconnaissance et d'exploration visuelle sont étudiés.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du LPNC.

**Vote : 35 Pour**

**La commission de la recherche valide le changement de direction du LPNC.**

- **IGE**

Hervé Courtois : quel a été le processus de désignation de l'équipe de direction ?

Aurélien Dommergue : je me suis positionné début 2018 suite à un appel à candidature. Avec l'aval du conseil de laboratoire nous avons lancé la prospective. Le conseil a voté en juin 2019 sur l'approbation du projet porté par notre équipe de direction en amont de l'évaluation HCERES.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de l'IGE.

**Vote : 36 Pour**

**La commission de la recherche valide le changement de direction de l'IGE.**

- **LCBM**

Hervé Courtois : est-ce que les différentes catégories de personnels sont représentées de manière homogène dans les personnels devant bientôt quitter l'unité ?

Vincent Artero : toutes les catégories de personnels sont concernées. Les personnes qui arrivent en fin de carrière sont à la fois des chercheurs, des personnels en appui à la recherche. Je n'identifie pas de maître de conférences ni de professeur.

Benoît Rey : avez-vous des financements en provenance de l'industrie chimique, et si oui, lesquels ?

Vincent Artero : on a un financement récurrent de la part de Toyota (production d'hydrogène), une start up (société qui vend des réactifs) hébergée à l'IBS et une thèse cifre chez Solvay (toxicologie des particules de silice). Les interactions avec l'industrie sont à développer en s'appuyant sur l'école universitaire de recherche et les LabEx.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du LCBM.

**Vote : 36 Pour**

**La commission de la recherche valide le changement de direction du LCBM.**

- **LBFA**

Les conseillers n'ont pas de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du LBFA.

**Vote : 36 Pour**

**La commission de la recherche valide le changement de direction du LBFA.**

- **SyMMES**

Gilles Debizet : qu'est-ce qui a justifié la création de SyMMES ?

Pascale Delangle : la structure fédérative INAC incluait le SPrAM et le LCIB. Il y avait un socle commun de chimie qui nous a rassemblés pour la création de SyMMES le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Hervé Courtois : quel est le lien avec les acteurs de la santé grenobloise ?

Pascale Delangle : l'unité compte deux maîtres de conférences de l'UFR de pharmacie donc nous avons des liens importants avec des acteurs du CHU. À titre d'exemple, nous échangeons des échantillons pour faire des analyses de toxicologie.

Pascal Perrier : vous avez évoqué la bonne ambiance et le consensus concernant la direction mais cela ne rentre pas en résonance avec des problèmes qui nous ont été remontés. L'existence de menaces personnelles importantes et de plaintes émanant de personnels du laboratoire implique une visite du CHSCT. Des problèmes liés à la liberté d'expression et la rétention d'information ont été évoqués.

Pascale Delangle : concernant l'existence de menaces personnelles, je n'en ai pas eu connaissance et trouve que cela est inquiétant. Il peut y avoir des tensions comme dans toutes structures. Concernant la visite du CHSCT, nous allons devoir examiner le processus.

Pascal Perrier : vous semblez dire que les problèmes dans votre laboratoire sont classiques, toutefois, tous les laboratoires ne font pas tous l'objet d'une visite du CHSCT.

Pascale Delangle : je n'ai pas connaissance de menaces concernant des personnels de l'UGA dans l'unité.

Pascal Perrier : dans le processus de votre élection, d'après ce qui m'a été transmis par le personnel du CHSCT, votre projet n'a pas été présenté avant votre audition par les tutelles. Lorsque les membres du conseil de l'unité ont demandé à voir votre présentation avant le conseil, cela leur a été refusé.

Pascale Delangle : dans le processus de candidature j'ai rédigé une profession de foi que j'ai présentée devant le conseil de l'unité. J'ai invité les personnels à venir échanger directement avec moi. Je n'ai pas diffusé mes diapositives à l'ensemble du personnel.

Hervé Courtois : j'ai connaissance de tensions entre des personnels et la direction et j'ai également dialogué avec quelques collègues. Il y a peut-être quelques problèmes de communication. Certains collègues se sentent moins impliqués qu'ils ne devraient l'être. J'ai appris la visite prévue par la diffusion de l'ordre du jour du CHSCT par le SNPTES.

Pascale Delangle : je suis au courant qu'il y a des tensions dans l'unité mais pas de menaces personnelles. Avant tout, il est important de parler avec les personnes ce qui n'a pas été fait alors que tous les membres du laboratoire ont été sollicités dans ce sens.

Hervé Courtois : je n'étais pas au courant de problèmes au-delà de tensions ou désaccords.

Pascale Delangle : nous étions deux candidats à la direction du SyMMES, les tensions peuvent venir de là.

Pascal Perrier : Saïd Sadki a subi des pressions fortes qui se sont traduites par une mesure disciplinaire. Selon le CHSCT, les violences internes envers des agents ont déjà été signalées par des avis votés le 4 mars 2016. On voit donc que la situation perdure.

Pascale Delangle : nous avons eu des cas de menaces verbales envers des personnes qui n'ont pas fait de signalement. Les personnes qui remontent des problèmes de menaces sont également impliquées.

Yves Wouters : votre laboratoire compte 10 enseignants-chercheurs de l'UGA ce qui représente un potentiel équivalent recherche de 20 à 25% de l'unité. Pourquoi n'y a-t-il aucun personnel UGA dans votre direction ou en responsabilité d'équipe ?

Pascale Delangle : nous y avons réfléchi collectivement. Saïd Sadki et Laurent Gonon sont les 2 professeurs dans l'équipe. Laurent Gonon n'a pas souhaité prendre des responsabilités au sein de l'unité. Nous avons aussi 8 maîtres de conférences qui naviguent entre les 2 campus et n'étaient pas en bonne position pour prendre des responsabilités de groupe.

Hervé Courtois : à la suite de la prochaine visite du CHSCT, nous pourrions en reparler en commission recherche. Le CHSCT est l'organe compétent pour traiter le sujet.

Pascale Delangle quitte la séance et la commission recherche poursuit sa discussion.

Julie Sorba : une alerte a récemment été déposée dans le registre des dangers graves et imminents du CEA Grenoble. Cette alerte mentionne comme contexte général au sein du CEA l'UMR SyMMES au sein de l'IRIG, avec un avis de violence interne qui a déclenché une réunion extraordinaire du comité social économique du CEA le 16 juin 2020, la visite au CEA Grenoble de l'inspecteur du travail le 18 juin 2020 et l'examen de points de situation en lien avec les dangers mentionnés.

Frédéric Chandezon : je peux comprendre qu'il soit plus serein que je me retire de la discussion. J'aimerais avoir une clarification sur ce qui est demandé. On a eu un certain nombre de soucis avec des personnes bien identifiées. Il y a des années des propos avaient été tenus et reconnus comme faux après examen des tutelles. Il faudra analyser tous les aspects notamment s'il s'agit de problèmes collectifs ou liés à une ou quelques personnes. Il faut bien examiner de quelle nature et où sont les problèmes.

Frédéric Chandezon quitte la séance, le débat se poursuit.

Julie Sorba : j'ai trouvé le discours de la directrice contradictoire et confus. Il serait utile qu'elle nous fasse une présentation honnête de la manière dont elle compte résoudre les problèmes au sein de l'unité en proposant des solutions.

Hervé Courtois : peut-être peut-on demander une présentation complète. Elle n'a pas proposé à Saïd Sadki et ses collègues une discussion pour faire l'état des lieux des désaccords et voir comment avancer.

Thierry Forveille : j'ai senti que la présence du directeur actuel (membre nommé de la CR) gênait la liberté de parole. Je propose de repousser le vote à une séance ultérieure une fois que les choses auront été mises sur la table.

Yves Wouters : je n'ai pas de souvenir d'un avis négatif de la commission recherche sur une direction de laboratoire jusqu'à présent. Quelle serait l'implication d'un vote négatif de la CR ?

Hervé Courtois : ce vote arrive aux partenaires de l'UMR. Pour le CNRS cela passe dans le processus de la commission nationale.

Yves Wouters : il y a une procédure en cours qui sort de notre champ de compétences qui est menée par le CHSCT. Il conviendrait d'être prudent sur les implications d'un vote qui pourrait laisser des traces.

Hervé Courtois : je propose de ne pas voter à cette session. Saïd Sadki et quelques-uns de ses collègues ont un malaise sincère concernant le fonctionnement de l'UMR SyMMES qui a une direction assez forte dans un contexte où des priorités scientifiques sont clairement affichées avec des orientations et conséquences en termes de moyens.

Yves Wouters : dans l'optique de rétablissement d'une communication, peut-être pourrait-on revoir l'équipe de direction dont je note la composition : un directeur, 2 directeurs adjoints et 4 chefs d'équipes entièrement du CEA ou du CNRS.

Hervé Courtois : nous proposons une rencontre entre la nouvelle équipe, Saïd Sadki et ses collègues. Pascale Delangle viendrait nous faire un compte rendu en proposant des solutions pour apaiser les tensions et faire avancer les choses.

Pascal Perrier : il faut demander que des enseignants-chercheurs UGA soient présents dans la direction.

Hervé Courtois : si cela se tourne vers un collègue forcé de prendre des responsabilités, je ne suis pas certain que ce soit la solution idéale ; nous allons aussi devoir œuvrer en parallèle du CHSCT qui instruit ce dossier.

Pascal Perrier : Pascale Delangle a répondu à la question de la participation de personnels UGA à la direction : « nous avons considéré les autres personnes, les maîtres de conférences susceptibles de prendre le rôle de direction dans cette équipe de 8 personnes et avons jugé que la charge serait trop lourde ». Nous devons juste le vérifier.

### **Conclusion de la discussion**

La commission recherche ne donne pas d'avis sur la proposition de direction du SyMMES.

La commission recherche demande à la nouvelle équipe de direction de rencontrer Saïd Sadki et de restituer un compte rendu documenté et de venir faire une présentation complète lors d'une prochaine CR.

Un calendrier détaillé du processus devra être transmis.

La CR propose que des personnels UGA soient sollicités pour faire partie de l'équipe de direction.

### **• MEM**

Yves Wouters : votre production scientifique est excellente. Vous mentionnez que le rapport HCERES a pointé un problème de manque de personnel. Est-ce que vous manquez de personnel recherche ou de soutien technique ?

Thierry Deutsch : il nous manque les deux. En neutronique on a suffisamment de personnel technique mais nous aurions besoin d'une personne supplémentaire pour assurer le service sur les 3 instruments. Au niveau de la microscopie électronique il nous manque un technicien suite à un départ et un physicien pour assurer la recherche avec les autres laboratoires. Les postes prévus sont très contingentés au CEA.

Hervé Courtois : sur toutes ces techniques de caractérisation les besoins sont importants pour répondre aux objectifs scientifiques. Il serait bien de créer des liens avec des laboratoires aux activités analogues. Le lien avec l'Institut Néel, par exemple, en termes d'activité partagée pourrait être utile pour rassembler les forces.

Thierry Deutsch : c'est ce que nous faisons pour les lignes CRG ESRF. Chaque instrument est partagé avec le CNRS et les binômes de travail CEA CNRS fonctionnent très bien ; une grosse partie de notre recherche se déploie avec l'Institut Néel.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de MEM.

**Vote : 36 Pour**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction de MEM.**

- **AMIES**

Julie Sorba : la direction de l'UMS est jumelée avec celle du LabEx. Comment la direction du LabEx est-elle désignée ?

Véronique Maume-Deschamps : c'est le CoPil du LabEx qui s'en occupe. Lorsque j'ai été nommée en 2017 un comité de recherche a été désigné et a lancé un appel à candidature au niveau national. C'est ce comité formé par le CNRS, l'INRIA et l'UGA qui m'a désignée.

Julie Sorba : vous avez un mandat de 5 ans qui a déjà été acté en 2018. Pourquoi faut-il revoter en CR ?

Véronique Boudaud : la direction avait été mise en place pour une période de 3 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020. Le mandat a été étendu à 5 ans. Un compte rendu du CoPil d'AMIES valide cette reconduction de direction jusqu'en 2022. L'UGA vote sur la reconduction de la direction à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction d'AMIES.

**Vote : 34 Pour - 2 Abstentions**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction d'AMIES.**

- **INNOVACS**

Les conseillers n'ont pas de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction d'INNOVACS.

**Vote : 31 Pour - 5 Abstentions**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction d'INNOVACS.**

- **LJK**

Les conseillers n'ont pas de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du LJK.

**Vote : 36 Pour**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction du LJK.**

## **2. Propositions de soutien aux manifestations scientifiques – 2<sup>ème</sup> semestre 2020**

*Cf. diaporama*

Sabine Lavorel : le reliquat sera-t-il reporté sur 2021 ?

Hervé Courtois : le report de reliquat n'existe pas. On va se débrouiller pour en avoir le minimum en 2020. On peut éventuellement ne pas encaisser certaines recettes et les reporter en 2021 pour qu'il n'y ait pas de perte au niveau du laboratoire.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche la proposition de soutien aux manifestations scientifiques pour le second semestre 2020.

**Vote : 35 Pour - 1 Abstention**

**La commission de la recherche valide la proposition de soutien aux manifestations scientifiques du second semestre 2020.**

### **3. Convention CEA-UGA**

*Cf. diaporama*

Le sujet avait été abordé lors de la CR du 11 juin.

Cette convention reprend principalement les dispositions inscrites dans les statuts de l'UGA.

Julie Sorba : est-ce que les personnels UGA ont les mêmes droits que les personnels CEA tel que mentionné dans la convention ?

Hervé Courtois : tous les jurys de thèses sont organisés par le CED. Concernant les jurys de recrutement, le CEA n'est pas soumis aux règles strictes des comités de sélection de la fonction publique.

Pascal Perrier : les enseignants-chercheurs UGA et les chercheurs du CNRS rencontrent des difficultés lorsqu'ils travaillent dans un laboratoire dont la tutelle principale est le CEA : il s'agit de la liberté de la recherche. J'ai travaillé avec des chercheurs de Clinatec qui ont été bloqués par le CEA parce que leur activité de recherche ne figurait pas dans les objectifs scientifiques du CEA. Les enseignants-chercheurs UGA devraient pouvoir exercer leur activité de recherche dans de bonnes conditions au sein du CEA.

Hervé Courtois : j'ai été informé de difficultés assez majeures à Clinatec, il s'agit d'un cas extraordinaire.

Frédéric Chandezon : je représente le CEA au sein de cette instance et suis l'actuel directeur du SyMMES. J'interviens au titre de représentant du CEA. Il y a un problème de langage lorsqu'on dit que le CEA téléguidé des activités. Quand vous créez une UMR vous avez des activités partagées et convenues entre les différentes tutelles. Ainsi sont bâties les actions avec des arbitrages. Il n'y a pas de biais suivant les employeurs. Le CEA est tutelle hébergeante dans ces unités avec des proportions variables de personnels des autres tutelles. Pour le reste cela s'appuiera sur ce qui a été co-construit avec les autres tutelles. Un problème ponctuel avec une ou quelques personnes ne doit pas être élargi ou généralisé à un problème d'unité.

Eve De Rosny : dans l'article 7, il est proposé que les personnels de rang E5 titulaires d'une HDR soient assimilés à des professeurs des universités ou équivalents, sachant que le mode de passage en niveau E5 au CEA fait partie d'une progression de carrière validée par le supérieur hiérarchique, alors qu'à l'université, l'accession à un poste de professeur des universités passe par un concours. Je trouve la situation injuste.

Hervé Courtois : c'est écrit en dur dans la loi. Sur la question de progression de carrière des collègues au CEA, le passage E5 est considéré comme une étape très importante de leur carrière. Il y a une difficulté identifiée à accéder à ce niveau. De façon assez équivalente, au CNRS les concours DR sont souvent réservés en pratique à des CR qui sont déjà au CNRS même s'il s'agit d'un concours.

Frédéric Chandezon : la progression naturelle de carrière n'est pas systématique. Le passage en niveau E5 est un équivalent du passage DR au CNRS. Je précise qu'au CEA il y a une audition devant des membres de différentes directions et instituts. À l'université, la problématique de progression de maître de conférences à professeur des universités est liée au contingent.

Thierry Forveille : le niveau E5 n'est pas équivalent à un niveau professeur ni à un niveau DR CNRS. Au CEA la fonction de directeur de recherche (DR) est un seuil réellement significatif qui n'est pas accordé à de nombreuses personnes.

Hervé Courtois : en effet, le nombre de DR au CEA est extrêmement réduit. Le rang E5 a été discuté et choisi comme seuil pour distinguer les équivalences professeur et maître de conférences. C'est une discussion qui a déjà eu lieu et cette pratique est en place depuis plusieurs années.

Thierry Forveille : c'est un point dur dans cette convention.

Marie-Odile Fauvarque : le CEA a un fonctionnement assez différent qui peut être problématique car très hiérarchique avec des directeurs imposés. L'UGA devrait être plus vigilante et demander que le processus suivi avec les autres UMR soit appliqué. Au niveau des thématiques scientifiques il y a des fortes pressions au CEA. Aujourd'hui nous sommes sur un fonctionnement de la recherche par projets et cela ne vient pas que du CEA. On ne peut pas masquer le fait que le CEA a un fonctionnement moins libre que les autres tutelles.

Hervé Courtois : le CEA est une tutelle assez forte dans les UMR. Dans une direction récente l'UGA a fait en sorte que le directeur soit bien soutenu par la base. L'UGA doit veiller à la liberté académique des recherches et au soutien des directions d'UMR par leurs personnels.

Nous allons travailler au sein de l'équipe VPR sur les questions concernant Clinatex et le SyMMES.

Frédéric Chandezon : le CEA a inclus certaines actions et orientations qui s'intègrent aux projets scientifiques. Il y a des inflexions avec le redéploiement de moyens globalement du CEA qui ont pu être bénéfiques pour certaines UMR ; reprocher au CEA d'avoir sa propre politique scientifique ne me semble pas totalement justifié. D'un laboratoire à l'autre le processus a été discuté et convenu entre les tutelles.

Gilles Debizet : on s'était arrêté sur l'article 14 sur la PI et j'avais exprimé des craintes en rapport avec l'impossibilité de poursuivre certaines collaborations de recherche.

Hervé Courtois : il est indiqué dans la convention qu'au niveau de la PI il n'y a pas de changement sur les règles en vigueur. Je pourrai proposer une discussion spécifique en CR pilotée par Maurizio Ponzoni notre directeur PI et Gaëlle Calvary.

Julie Sorba : lors de la précédente CR, j'avais aussi posé la question sur la rémunération des personnels du CEA pour des fonctions pédagogiques autres que les cours : cette situation existe-t-elle déjà ?

Hervé Courtois : nous allons investiguer sur ce point.

## 4. Questions diverses

Les points non traités seront discutés lors de la prochaine commission recherche.

La séance est levée.